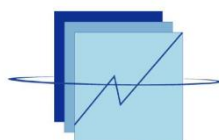


République du Sénégal  
Un Peuple - Un But - Une Foi



**ANSD**  
Agence Nationale de  
la Statistique et de la Démographie

# INDICE HARMONISE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (IHPI)

## Décembre 2022



## Note de reconnaissance

L'ANSD exprime toute sa gratitude aux chefs d'entreprise. En effet, le succès de l'ANSD dans sa mission de production et de diffusion des données de qualité au service de tous les usagers repose sur un partenariat bien établi sans lequel, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

## Avertissement

L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) met à votre disposition cette note mensuelle sur l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI). Cet indicateur rénové, base 100 en 2015, mesure la variation, dans le temps, de la production de biens et services industriels.

Les principaux changements apportés par la rénovation ont trait aux données de base, à la nomenclature, au champ de couverture et aux pondérations. Ainsi, contrairement à l'ancien IHPI qui était déterminé avec les quantités, l'IHPI rénové est un indicateur volume. L'utilisation du volume à la place des quantités permet de mieux tenir en compte des changements de qualité des produits. Par ailleurs, le champ d'application de l'IHPI rénové se définit par rapport à la CITI rev4/NAEMA rev1 et couvre les sections B (Activités extractives), C (Activités de fabrication), D (Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et de climatisation), E (Approvisionnement en eau, activités d'assainissement et de gestion des déchets, dépollution) ainsi que les services « dits industriels » qui n'étaient pas pris en compte dans la version antérieure de l'IHPI. En revanche, certaines activités des sections B, C, D et E de la NAEMA, en l'occurrence l'égrenage de coton sont exclues du champ. S'agissant du calcul des indices, il est fait recours à un système de double pondération dynamique (utilisation simultanée du chiffre d'affaires et des valeurs ajoutées actualisées chaque année) contrairement à l'ancien IHPI où les pondérations étaient déterminées avec le chiffre d'affaires fixé à l'année de base. L'échantillon à l'année de base compte 72 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée du tissu industriel. Celui-ci est actualisé chaque année avec le système des années de référence. L'indice est publié mensuellement et est disponible au plus tard 42 jours après la fin du mois sous revue. Il est susceptible d'être révisé lorsque le taux de réponse est inférieur à 100%. Le calcul des indices corrigés des variations saisonnières (cvs) n'étant pas encore effectué, les analyses sont faites en glissement annuel.

Les présents indicateurs sont établis avec un taux de réponse de 78,5%.

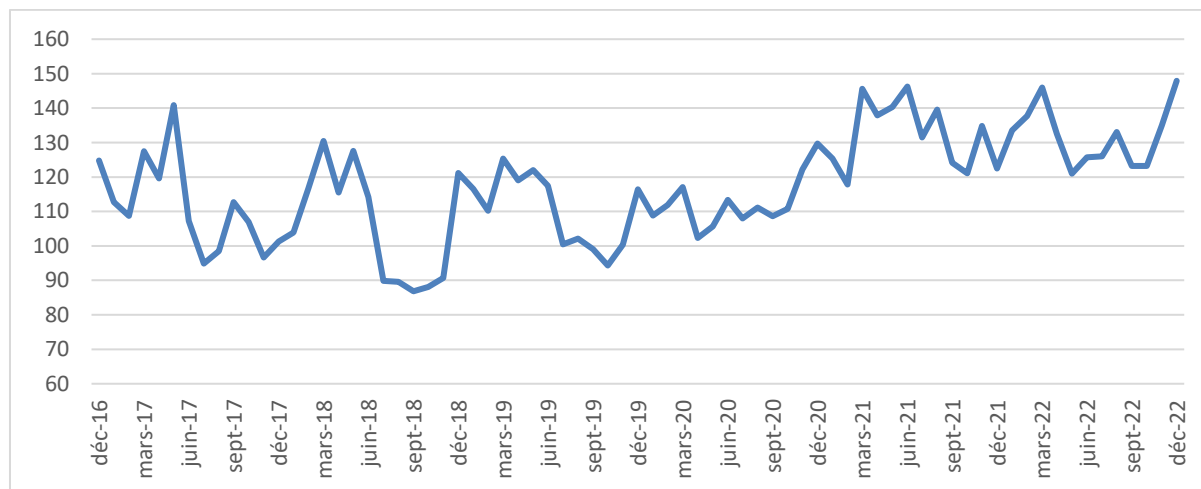
## ANALYSE D'ENSEMBLE : une amélioration de la production industrielle

En décembre 2022, la production industrielle hors égrenage de coton a bondi de 20,7% relativement à celle du même mois de 2021. Cette progression est essentiellement imputable à la performance notée dans la production des industries environnementales (+34,6%), extractives (+30,1%) et dans une moindre mesure des manufacturières (+19,6%).

En revanche, sur l'année 2022, la production industrielle s'est repliée de 0,1%, par rapport 2021.

S'agissant de l'activité d'égrenage de coton, elle est marquée par une diminution de la production de 13,3%, en glissement annuel, en décembre 2022. Elle s'est également détériorée de 7,4% sur l'année 2022, comparativement à 2021.

### Graphique 1: Évolution de la production industrielle hors égrenage de coton



Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC



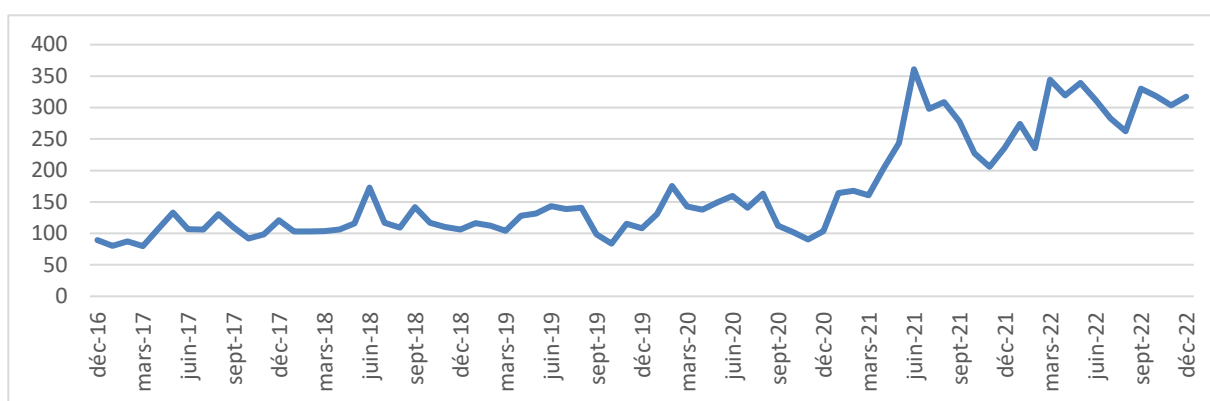
## ANALYSE SECTORIELLE

### **Une bonne tenue de l'activité de production des industries environnementales**

Par rapport au même mois de l'année précédente, la production des industries environnementales a enregistré une hausse de 34,6% en décembre 2022. Cette évolution est principalement liée à la bonne tenue de l'activité de traitement et d'élimination des déchets (+34,7%). En revanche, l'activité de collecte des eaux usées et boues (-2,4%) s'est repliée sur la période sous revue.

Par ailleurs, sur l'année 2022, la production des industries environnementales s'est bonifiée de 27,5%, comparée à 2021.

### **Graphique 2 : Evolution de la production des industries environnementales**



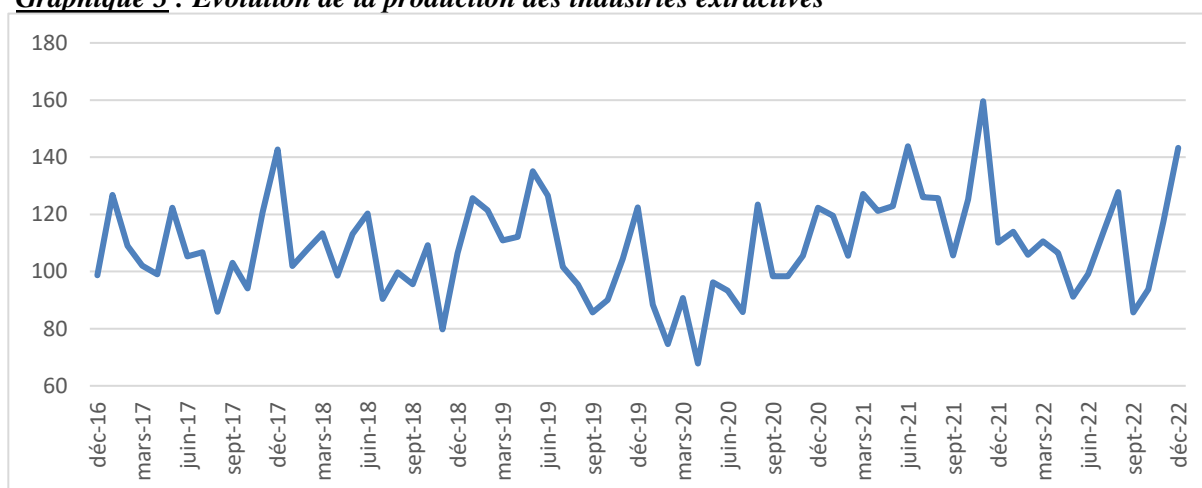
Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

### **Une progression de l'activité des industries extractives**

En référence au mois correspondant de 2021, la production des industries extractives s'est améliorée de 30,1% en décembre 2022, sous l'impulsion de l'activité d'extraction des minerais métalliques (+43,0%) et des autres produits des industries extractives (+15,5%).

En revanche, la production au cours l'année de 2022 a fléchi de 12,3%, comparativement à celle de 2021.

### **Graphique 3 : Evolution de la production des industries extractives**



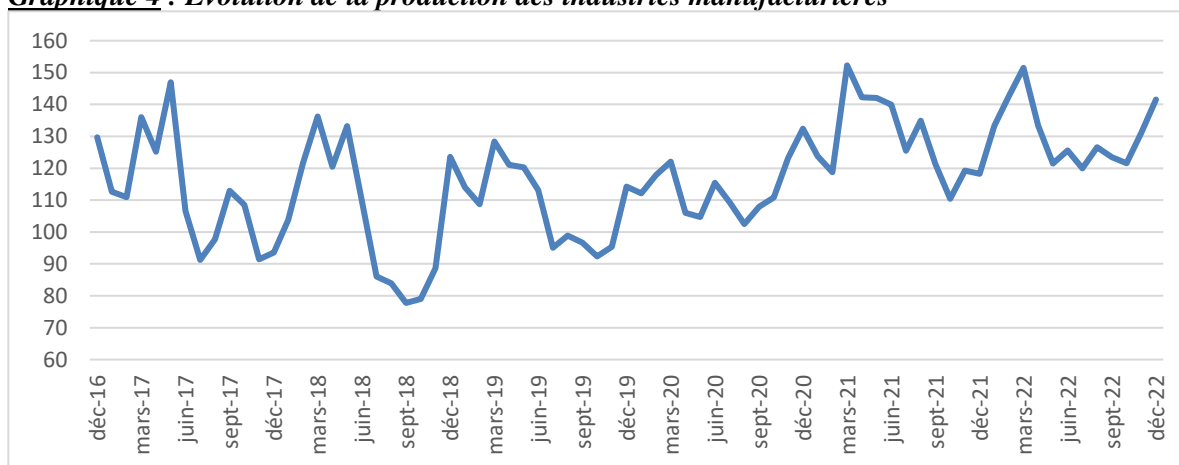
Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

### **Une progression de la production des industries manufacturières**

En décembre 2022, la production manufacturière a augmenté de 19,6%, relativement à celle du même mois de 2021. Cette hausse est attribuable à l'amélioration de l'activité de fabrication des produits du raffinage et de la cokéfaction<sup>1</sup>, des produits métallurgiques et fonderies (+56,4%), des papiers et cartons, travaux d'impression (+19,6%), des produits agro-alimentaires (+15,2%) et des matériaux minéraux (+15,6%). Toutefois, un recul de l'activité de certaines sous-branches, notamment celles des du cuir travaillé et articles de voyage (-53,7%), des produits textiles et articles d'habillement (-0,7%) et des produits chimiques (-1,1%) est noté. Par ailleurs, il est noté une absence de fabrication des produits électroniques pendant la période sous revue.

Sur l'année 2022, la production des industries manufacturières a évolué de 1,5%, comparativement à 2021

**Graphique 4 : Evolution de la production des industries manufacturières**



Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

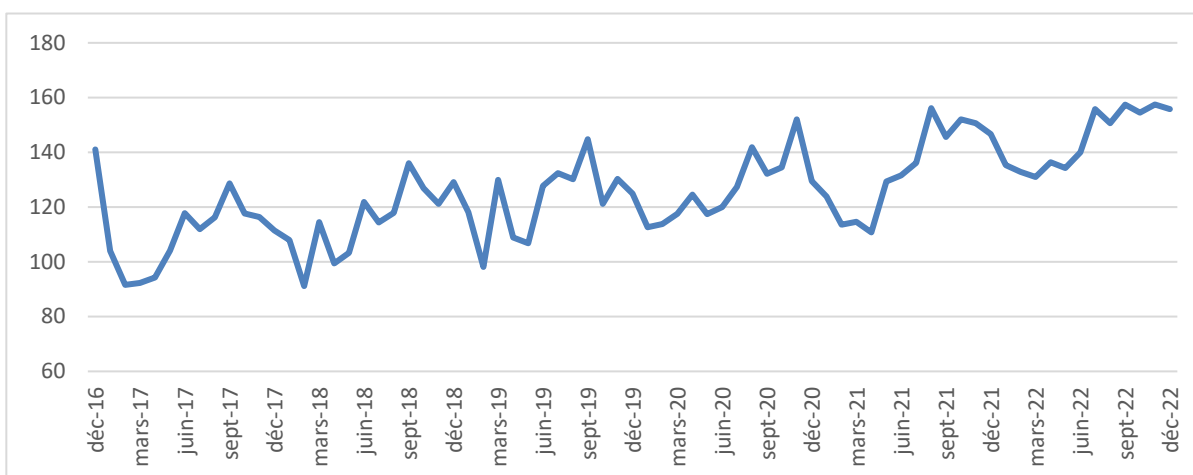
<sup>1</sup> Cette hausse est expliquée par la bonne tenue de l'activité de la raffinerie comparativement à décembre 2021 où il était noté une absence de production en raison de l'arrêt métal.

### **Une performance de l'activité de production d'électricité, de gaz et d'eau**

Par rapport au mois correspondant de 2021, la production d'électricité, de gaz et d'eau s'est bonifiée de 6,2% en décembre 2022. Cette augmentation est imputable à la performance notée dans la production d'électricité et de gaz (+7,0%) et d'eau (+3,6%) sur la période sous revue.

Sur l'année 2022, la production d'électricité, de gaz et d'eau a progressé de 8,1%, comparée à celle de 2021.

#### **Graphique 5 : Evolution de la production des industries de production d'électricité, gaz et eau**



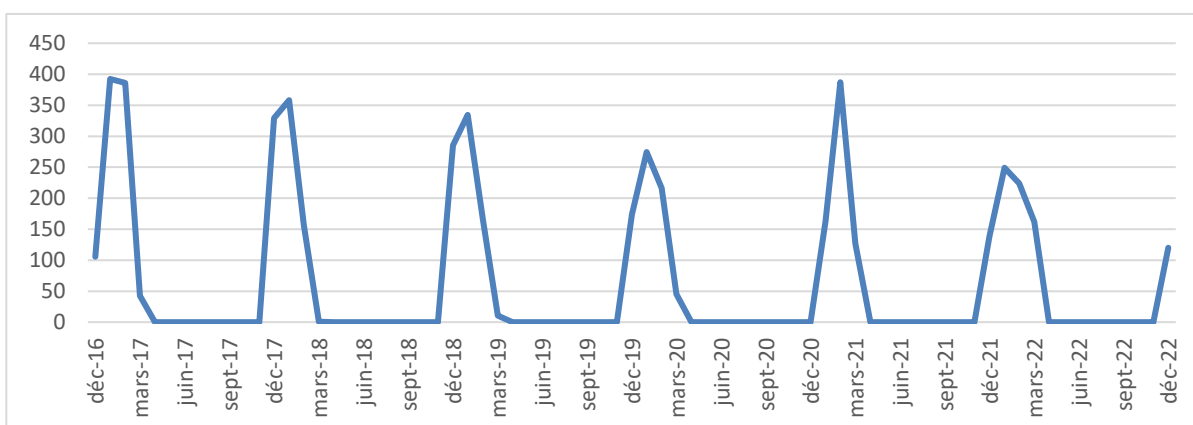
Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

### **Une absence d'activité d'égrenage de coton**

En décembre 2022, l'activité d'égrenage de coton est marquée par une régression de 13,3% de la production par rapport à la même période de l'année 2021.

De même, sur les douze mois de 2022, la production totale d'égrenage de coton a baissé de 7,4%, en comparaison à son niveau de 2021.

#### **Graphique 6 : Evolution de la production d'égrenage de coton**



Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC



**Tableau 1 : INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (BASE 100 EN 2015)**

Code NAEMA rev1	BRANCHE D'ACTIVITES	Dec-2021	Août-2022	Sept-2022	Oct-2022	Nov-2022	Dec-2022	Dec-22 / Dec-21	12mois 22/ 12mois 21
<b>05-09</b>	<b>PRODUITS DES INDUSTRIES EXTRACTIVES dont...</b>	<b>110,1</b>	<b>127,8</b>	<b>85,7</b>	<b>93,8</b>	<b>117,4</b>	<b>143,2</b>	<b>30,1</b>	<b>-12,3</b>
07	Minerais métalliques	160,5	172,1	165,5	176,9	200,7	229,5	43,0	-4,4
08	Autres produits des industries extractives	70,8	88,1	35,9	41,3	61,3	81,8	15,5	-21,0
<b>10-33</b>	<b>PRODUITS MANUFACTURIERS dont...</b>	<b>118,3</b>	<b>126,6</b>	<b>123,5</b>	<b>121,6*</b>	<b>131,1*</b>	<b>141,5</b>	<b>19,6</b>	<b>1,5</b>
<b>10-12</b>	<b>Produits agro-alimentaires</b>	<b>130,3</b>	<b>128,0</b>	<b>125,8</b>	<b>123,7*</b>	<b>141,9*</b>	<b>150,1</b>	<b>15,2</b>	<b>4,4</b>
10	Produits alimentaires	127,5	121,2	119,9	117,8*	137,0*	145,4	14,1	4,9
11	Boissons	159,8	214,2	187,8	209,3	197,6	198,1	24,0	11,6
12	Produits à base de tabac	52,8	50,7	76,1	23,8	59,1	71,6	35,7	-43,5
<b>13-14</b>	<b>Produits textiles et articles d'habillement</b>	<b>95,9</b>	<b>169,6</b>	<b>202,5</b>	<b>103,5</b>	<b>87,1</b>	<b>95,3</b>	<b>-0,7</b>	<b>20,9</b>
<b>15</b>	<b>Cuir travaillé et articles de voyage, chaussures</b>	<b>27,2</b>	<b>8,2</b>	<b>12,2</b>	<b>12,7</b>	<b>12,5</b>	<b>12,6</b>	<b>-53,7</b>	<b>-77,2</b>
<b>17-18</b>	<b>Papier et carton, travaux d'impression et reproduction d'enregistrements</b>	<b>100,8</b>	<b>79,1</b>	<b>60,7</b>	<b>104,2</b>	<b>108,4</b>	<b>120,8</b>	<b>19,8</b>	<b>-14,6</b>
<b>19</b>	<b>Produits du raffinage et de la cokéfaction</b>	<b>0,0</b>	<b>107,7</b>	<b>185,6</b>	<b>211,4</b>	<b>242,8</b>	<b>238,9</b>	<b>-</b>	<b>1,6</b>
<b>20-22</b>	<b>Produits chimiques, pharmaceutiques, du travail du caoutchouc et du plastique dont...</b>	<b>136,5</b>	<b>130,2</b>	<b>114,8</b>	<b>134,3*</b>	<b>123,1</b>	<b>135,0</b>	<b>-1,1</b>	<b>2,0</b>
20	Produits chimiques	121,9	124,3	108,0	125,1*	119,2*	126,0	3,3	4,0
22	Travail du caoutchouc et du plastique	168,1	139,4	127,4	152,7	127,0	152,6	-9,2	-2,9
<b>23</b>	<b>Matériaux minéraux</b>	<b>160,7</b>	<b>137,3*</b>	<b>123,7*</b>	<b>151,4</b>	<b>154,5*</b>	<b>185,7</b>	<b>15,6</b>	<b>2,7</b>
<b>24-25</b>	<b>Produits métallurgiques et de fonderie, ouvrages en métaux ; produit du travail des métaux dont...</b>	<b>40,9</b>	<b>58,4</b>	<b>60,2</b>	<b>56,6*</b>	<b>68,1*</b>	<b>63,9</b>	<b>56,4</b>	<b>-13,6</b>
24	Produits métallurgiques et de fonderie,	38,6	54,4	56,1	52,6*	67,9*	62,6	62,5	-14,0
25	Ouvrages en métaux ; produit du travail des métaux	101,8	170,4	177,5	171,5	71,4	99,3	-2,5	-8,3
<b>26-28</b>	<b>Produits électroniques et informatiques, équipements électriques, machines et équipements dont...</b>	<b>9,5</b>	<b>8,8</b>	<b>9,1</b>	<b>3,2</b>	<b>0,1</b>	<b>0,0</b>	<b>-100,0</b>	<b>-89,0</b>
27	Équipements électriques	9,3	8,6	8,9	3,1	0,1	0,0	-100,0	-89,0
<b>31-33</b>	<b>Autres industries manufacturières dont...</b>	<b>72,2</b>	<b>135,3</b>	<b>91,5</b>	<b>70,2</b>	<b>54,8</b>	<b>90,7</b>	<b>25,6</b>	<b>3,3</b>
31	Meubles et matelas	33,2	35,5	37,0	19,7	18,4	51,5	55,3	-6,2
32	Produits manufactures divers	124,8	365,4	181,0	183,3	127,5	103,7	-16,9	13,7
<b>35-36</b>	<b>ELECTRICITE, GAZ ET EAU dont...</b>	<b>146,7</b>	<b>150,6</b>	<b>157,4</b>	<b>154,5</b>	<b>157,5</b>	<b>155,8</b>	<b>6,2</b>	<b>8,1</b>
35	Electricité, gaz	155,3	159,9	170,9	165,1	168,7	166,1	7,0	9,2
36	Eau captée et distribuée	122,6	125,2	119,4	125,2	126,2	127,0	3,6	4,4
<b>37-39</b>	<b>PRODUITS DES INDUSTRIES ENVIRONNEMENTALES dont...</b>	<b>235,7</b>	<b>262,5*</b>	<b>330,2*</b>	<b>318,3*</b>	<b>303,6*</b>	<b>317,3</b>	<b>34,6</b>	<b>27,5</b>
37	Eau usées collectées et boues	75,3	229,6	128,7	89,5	109,1	73,5	-2,4	20,8
38	Déchets collectés, traités et éliminés	218,3	243,0*	305,9*	294,9*	281,3*	294,0	34,7	27,5
<b>05-39</b>	<b>ENSEMBLE HORS EGREPAGE DE COTON</b>	<b>122,5</b>	<b>133,0*</b>	<b>123,2*</b>	<b>123,2*</b>	<b>135,1*</b>	<b>147,9</b>	<b>20,7</b>	<b>-0,1</b>
<b>01</b>	<b>Egrenage de coton</b>	<b>138,5</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>120,1</b>	<b>-13,3</b>	<b>-7,4</b>

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

\*Données mises à jour

### **Champ couvert**

Le champ d'application de l'IHPI suivant les nouvelles recommandations se définit par rapport à la CITI rev4/NAEMA rev1. Le secteur industriel comprend à cet effet, les sections B (Activités extractives), C (Activités de fabrication), D (Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et de climatisation), E (Approvisionnement en eau, activités d'assainissement et de gestion des déchets, dépollution) ainsi que les services « dits industriels ». Certaines activités telles que l'égrenage du coton sont exclues du champ de l'IPPI. Cependant pour des besoins de la conjoncture, l'évolution de la production de l'égrenage de coton est analysée dans cette note.

### **Modalité de tirage de l'échantillon**

Pour le tirage de l'échantillon, il est fait recours aux méthodes non probabilistes subjectives (choix raisonné) et basées sur le seuil d'inclusion. La technique utilisée est celle de l'exhaustif tronqué (cut-off) visant à assurer la couverture maximale du secteur de l'industrie. La méthode consiste à faire un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires au niveau de chaque sous-branche d'activités. Ensuite, le calcul des proportions du CA des entreprises et celui des proportions cumulées est effectué. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues. Cependant, pour une meilleure représentativité de l'échantillon, certaines entreprises qui situent en deçà du seuil sont repêchées.

Une mise à jour de l'échantillon est effectuée chaque année en tenant compte des modifications dans le tissu industriel.

La base de sondage utilisée est celle du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI) de l'ANSD. Celle-ci est une liste exhaustive de toutes les entreprises du secteur moderne ayant déposé un état financier.

### **Modalité de calcul des indices**

Les indices sont calculés de façon hiérarchique à partir des indices élémentaires des gammes de produits jusqu'à l'indice d'ensemble. Selon la nature des formules utilisées dans le calcul, deux types d'indices sont identifiés : les indices élémentaires des gammes de produits, et les indices de niveaux agrégés.

Les indices élémentaires représentent le rapport du volume de production au cours du mois courant à celui correspondant à la moyenne de l'année de base ou de référence.

Les indices aux niveaux agrégés de la nomenclature sont calculés à partir de la formule de l'indice de Laspeyres. Ils concernent les indices classes, groupes, divisions, divisions regroupées, types industries et d'ensemble. Ces indices sont obtenus par une moyenne arithmétique pondérée des sous indices qui les composent.

Les nouvelles recommandations internationales de 2008 requièrent l'utilisation d'un système de double pondération dynamique avec comme variables la valeur ajoutée et les chiffres d'affaires. Les chiffres d'affaires sont utilisés jusqu'au niveau classe (catégorie à quatre chiffres de la NAEMA rev1) et les valeurs ajoutées à partir du niveau groupe (catégorie à trois chiffres de la NAEMA rev1). Chaque année, les pondérations sont actualisées, par changement de la période de référence.

### **Diffusion**

Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT. Ce tableau comporte les indices du mois, les indices des mois précédents de l'année en cours, les indices du même mois de l'année précédente, les variations entre le mois courant et le même mois de l'année précédente. Les indices sont disponibles au plus tard 42 jours après la fin du mois sous revue. Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : [www.ansd.sn](http://www.ansd.sn).

#### **AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)**

Directeur général : **Aboubacar Sédikh BEYE**

Directeur général Adjoint : **Dr Abdou DIOUF**

Directeur des Statistiques économiques et de la Comptabilité nationale : **Mamadou Ngalgou KANE**

Chef de la Division des Statistiques conjoncturelles : **Amath DIAGO**

Chef du Bureau des Enquêtes de conjoncture : **Ramlatou DIALLO**

Equipe de rédaction : **Ramlatou DIALLO, Ndoffène DIOUF & Manga NDIAYE**

Equipe de collecte : **Amadou Sall, Laure Alice Valérie BADJI, Ibrahima BA, Gana NDIAYE & Nafy KANOUTE**

Diffusion: **El hadji Malick GUEYE & Alain François DIATTA**

